

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Beatriz de Candolle, Pascal Uehlinger, Murat-Julian Alder, Vincent Subilia, Céline Zuber-Roy, Philippe Morel, Fabienne Monbaron, Joëlle Fiss

Date de dépôt : 8 février 2022

Proposition de motion

Améliorons et sécurisons la voie verte

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la pétition 2122 intitulée « pour une voie verte plus sûre et plus agréable » ;
- le succès de la voie verte, utilisée quotidiennement par près de 3500 cycles, selon les chiffres fournis en 2019 ;
- la cohabitation difficile entre les différents types d’usagers, déjà remarquée en 2018 ;
- la nécessité d’améliorer la sécurité et le confort des usagers sur cet axe important pour la mobilité douce ;
- les actions de sensibilisation et les contrôles menés ;
- le fait qu’ils n’ont pas réglé la problématique de la cohabitation des différents usagers,

invite le Conseil d’Etat

- à renforcer la sécurité des usagers sur la voie verte, sans freiner les cycles, notamment :
 - en étudiant une séparation des flux piétons et vélos ;
 - en posant un système de détection/sensibilisation pour la vitesse des cycles ;

-
- à planter des arbres pour apporter des zones d’ombres, le long de la voie verte, là où c’est possible ;
 - à étudier la mise en place de mobiliers urbains, là où c’est possible en bordure de la voie verte, pour les piétons, par exemple des bancs pour les familles et les personnes âgées.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La voie verte, en particulier le tronçon Annemasse-Eaux-Vives, inauguré fin 2017, est victime de son succès. Bénéficiant d'un site propre ou empruntant des voies à faible trafic, la voie verte offre un tracé sécurisé, continu et attractif à tous ses usagers, à pied, à vélo ou en rollers. Elle contribue ainsi à augmenter la part de la mobilité douce dans les déplacements quotidiens et de loisirs.

Rapidement, nos concitoyens se sont approprié son usage, mais malheureusement des défauts sont apparus : pas d'ombre, pas de bancs, et la voie s'avère très minérale. En été, l'endroit est très chaud et n'est pas agréable pour se déplacer, ni pour y passer du temps à se délasser. De plus, la sécurité pour les usagers, en termes de cohabitation notamment entre les cyclistes et les piétons, doit être améliorée, au regard de certains comportements.

En effet, la multiplication des vélos et trottinettes électriques ne permet pas toujours de faire cohabiter harmonieusement les différents modes de mobilité douce sur la voie verte. Il y a notamment un impact sur les différents modes de mobilité douce quant à l'impact de certains comportements des usagers¹.

La situation était déjà remarquée en 2018² où des conflits intervenaient entre les usagers et où il fallait mettre en adéquation plusieurs types de comportements, du simple flâneur, des personnes à mobilité réduite se promenant sur la voie verte, des utilisateurs avec trottinettes électriques et des vélos roulant parfois à plus de 40 km/h.

La voie verte est aménagée de telle sorte qu'elle comporte deux pistes parallèles, l'une bitumée et plutôt roulante d'une largeur de 2,5 mètres, l'autre plus meuble et un peu plus spacieuse, destinée surtout aux piétons. Cependant, aucun des deux sites n'est réservé à l'un ou l'autre mode de déplacement.

La présente motion vise donc à sécuriser les flux des différents modes de mobilité douce utilisant la voie verte. Il s'agit de prévenir les possibles

¹ <https://lecourrier.ch/2021/07/27/voie-verte-et-vitesse-couple-infernal%E2%80%8A/>

² <https://www.letemps.ch/societe/geneve-voie-verte-viretelle-deja-noir>

accidents, mais aussi d'augmenter le confort de l'ensemble des usagers et de garantir la bonne fluidité et la lisibilité de l'ouvrage. A ce propos, plusieurs motions ont été déposées dans les communes riveraines de la voie verte afin d'améliorer notamment la sécurité des usagers et leur confort³.

Des efforts ont déjà été réalisés, notamment le renforcement des contrôles⁴ et des actions de sensibilisation⁵, cependant il est nécessaire de mettre en œuvre de nouveaux moyens permettant d'améliorer durablement la voie verte entre Annemasse et les Eaux-Vives.

Nous vous remercions donc d'avance, Mesdames et Messieurs les députés, de bien vouloir accueillir cette proposition positivement.

³ <https://www.20min.ch/fr/story/des-elus-veulent-ameliorer-la-voie-verte-957851600393>

⁴ <https://www.20min.ch/fr/story/la-police-met-les-e-trottinettes-au-pas-739436072024>

⁵ <https://www.20min.ch/fr/story/la-voie-verte-cartonne-le-canton-serre-la-vis-335958258631>